

Se desiderate un riassunto di questo documento in italiano, potete contattarci a ape.lsmi@gmail.com.

NEWSLETTER APE

Association des Parents d'Élèves - Mars 2021

Chers adhérents,

Enfin une bonne nouvelle : nous reprenons nos Newsletters à nos adhérents !

L'école est en enseignement à distance sur l'ensemble des niveaux depuis le retour des vacances de février. Dans ce contexte difficile pour tous, nous sommes toujours à votre écoute. Voici la synthèse des derniers rendez-vous hebdomadaires que nous avons eus avec le proviseur, Mme Monticino, ainsi que quelques nouvelles du conseil d'école qui s'est tenu mercredi 24 mars dernier.

Nous profitons de ce courrier pour remercier chaleureusement tous les représentants de l'APE : les représentants en conseil d'école et tous les délégués du secondaire. Sans eux, sans leur temps donné et leur apport toujours constructif, nous ne pourrions faire remonter la voix des parents dans les différents conseils et lors de nos rencontres hebdomadaires avec la direction de notre établissement.

1. Contexte sanitaire

Pas de surprise, le contexte sanitaire en Lombardie est toujours fragile et rien n'est encore sûr quant à la reprise des écoles en présentiel. Le prochain DPCM dans une dizaine de jours fixera les règles. Les écoles primaires et maternelles pourraient cependant rouvrir après Pâques même si Milan reste en zone rouge. L'utilisation de tests pour les enfants pourrait conditionner leur présence en classe. Pas de nouvelles encore pour le collège ou le lycée. À suivre...

L'école vient de mettre en place une cellule d'écoute à disposition des parents et des élèves. Les parents et les lycéens ont reçu un mail à ce sujet, les collégiens ont été informés par les professeurs principaux. N'hésitez pas à contacter cette cellule pour toute question.

2. Enseignement à distance - EAD

L'EAD se déroule correctement, le lycée est en distanciel depuis très longtemps maintenant, le collège est bien rodé aussi, c'est une première cependant cette année pour les sixièmes mais cela semble bien se passer. L'école est ouverte et garantit une logistique opérationnelle pour tous les services.

A l'école élémentaire, des règles pour homogénéiser l'EAD entre les classes ont été mises en place par le directeur du primaire. L'EAD notamment a été le sujet de discussions approfondies au dernier conseil d'école. Nous vous renvoyons au paragraphe de ce document à son sujet au point 3 ci-dessous : en effet, le conseil a été long (3 heures) et a reçu de nombreuses questions de la part des parents.

3. Ecole maternelle et élémentaire et Conseil d'école

Concernant le primaire, la communication hebdomadaire avec le directeur permet de relayer l'ensemble des points remontés par le biais des 24 représentants du conseil d'école répartis par niveau.

Avant le conseil d'école du 23/3, des réunions en zoom ont été organisées pour l'ensemble des niveaux afin de collecter les questions que se posaient les familles.

Les thèmes abordés en conseil d'école ont traité de:

- L'organisation de l'EAD : éléments spécifiques de la maternelle et de l'école primaire
- L'organisation de rencontres parents / enseignants
- Les rythmes scolaires
- La commission cantine
- L'idoneità
- Le protocole sanitaire
- Le passage entre le premier et le second cycle
- Aspect financier
- L'organisation du prochain conseil d'école

L'échange, ouvert et complet, a abouti à des réponses articulées et exhaustives. L'ensemble des représentants des familles au conseil a naturellement une large liberté d'expression.

4. Conseils de classe - collège et lycée

Les conseils de classe du secondaire sont en cours. Ils se déroulent sereinement même si l'EAD est de plus en plus lourd pour les élèves, en particulier pour le lycée.

Les résultats au premier DNB blanc ont été décevants, en particulier en sciences. Les parents des élèves de 3ème ont reçu un relevé de notes de leur enfant avec la moyenne de classe pour chaque matière, c'est la première fois que cela se fait. Un prochain DNB blanc est prévu le 13 et 14 avril prochain, à confirmer en fonction de la situation sanitaire.

Un point mitigé cependant : dans un certain nombre de classes, l'écart entre les élèves semble se creuser, parfois par un manque de travail des enfants, parfois par une difficulté à rester motivé avec l'enseignement à distance. C'est un point très important et l'administration le prend très au sérieux. En particulier, elle promet de l'adresser en conseil pédagogique afin de mettre en œuvre des actions concrètes pour pallier, partiellement du moins, ce problème.

5. Campagne de vaccination des professeurs

La campagne de vaccination des professeurs bat son plein. L'école a réussi à leur faire obtenir le même statut pour l'ATS que les autres professeurs des écoles publiques. Certains professeurs ont quelques effets secondaires mais ceux-ci sont, heureusement, le plus souvent de très courte durée.

6. Vacances de printemps

Un certain nombre d'entre vous nous ont contactés à ce sujet. Certains souhaitent savoir si les vacances seraient coupées en deux comme l'an passé, déplacées, annulées, laissées intactes... Nous avons alerté Mme Monticino dès le retour des vacances de février sur ce

thème et en avons reparlé avec elle chaque semaine depuis. La question a été aussi longuement traitée en conseil d'école et posée lors de certains conseils de classe

Il est important de se rendre compte que la situation est significativement différente de celle de l'an passé sur bien des points. En particulier, l'an passé le gouvernement italien avait annoncé que toute l'école, de la maternelle à la terminale, ne retournerait pas en présentiel jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ce n'est pas le cas actuellement. Il est même probable que certains niveaux retournent en cours largement avant d'autres.

Dans ce contexte et dans l'intérêt des enfants, Mme Monticino a exprimé la difficulté en l'état actuel d'envisager un changement des vacances. Nous suivrons l'évolution de la situation au plus près avec les prochaines décisions gouvernementales italiennes.

7. Élèves à besoins particuliers

L'école est attentive aux élèves à besoins particuliers. Dans le respect du DPCM, elle a accueilli et accueille les élèves qui ont besoin d'un suivi plus rapproché. Ils suivent leurs cours en visio de l'Aula Magna ou en classe. Nous avons demandé au proviseur de faire en sorte que les enfants suivent leurs cours dans la salle avec leur professeur si celui-ci fait cours depuis l'école, afin de renforcer le lien.

L'école a aussi choisi d'accueillir dans ses locaux les élèves dont les deux parents sont soignants afin de leur faciliter la tâche.

8. Bourses scolaires

La prochaine session des bourses scolaires aura lieu courant avril. Comme toujours, un représentant de l'APE participera à la commission consulaire.

Vu la situation, M. Joubert, DAF du Lycée Stendhal, souligne qu'à titre exceptionnel, une famille dont la situation économique se serait fortement dégradée après le 10 février (date butoir pour le dépôt des demandes de bourses pour la 1ère Commission) pourrait prendre contact avec le Consulat afin de vérifier son éligibilité à la 2nde campagne de bourses de septembre.

Nous vous rappelons que toutes les familles du lycée Stendhal peuvent avoir accès à notre fonds de solidarité en cas de besoin. Cela va sans dire, les dossiers sont traités de façon strictement confidentielle.

Nous avons tenté de rester synthétiques, mais les sujets sont multiples et très souvent complexes. Si vous souhaitez partager sur un thème en particulier ou avoir plus de détails, contactez-nous à ape.lsmi@gmail.com. Nous vous rappelons que vous pouvez suivre notre actualité ainsi que celle de notre commission orientation pour le lycée sur les réseaux sociaux et sur notre site internet.

L'APE - Association des Parents d'Élèves du Lycée Stendhal